Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le
ID : 064-246400337-20200716-D2020_73-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2020-73

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 16 juillet 2020)

Date de convocation : le 10 juillet 2020
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 29
Nombre de délégués votants : 25

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 16 juillet 2020 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, salle Espalungue à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, BERGES, GANTCH, CASSOU, BLANCHET, BARRAQUE, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, CARREY, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, GABASTON, LEGLISE, SANZ, GARROCQ.

Présents suppléants : M. LOUSTAU.

Absents ou excusés : Mmes CANDAU, LAHOURATATE, TOULOU et M. LABERNADIE.

Pouvoirs : Mme CANDAU à Mme BERGES, Mme LAHOURATATE à Mme MOURTEROT et M. LABERNADIE à Mme BARRAQUE.

Secrétaire de séance : M. SANZ

OBJET : FINANCES - BUDGET ANNEXE EHPAD VALLEE OSSAU (M14 soumis au FCTVA) – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

RAPPORTEUR : FERNAND MARTIN, VICE-PRESIDENT

Vu le projet de budget annexe de l'EHPAD VALLEE OSSAU pour l'exercice 2020 transmis et joint à la présente délibération,
Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2020.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
(8 ABSTENTIONS : Mmes BLANCHET, CASSOU et M. CASADEBAIG, DESSEIN, LEGLISE, LOUSTAU, MONGAUGE, SASSOUBRE)

DECIDE d'adopter le budget primitif 2020 de l'EHPAD VALLEE D'OSSAU, budget annexe de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Prévisions
Investissement	
Dépenses	8 011 316 €
Recettes	8 011 316 €
Fonctionnement	
Dépenses	259 873 €
Recettes	259 873 €

Le Président

Communauté de Communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Jean-Paul CASAUBON